Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-200082857-20261002-162_10_2026-DE

COMMUNE DE CHATELAUDREN-PLOUAGAT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2 octobre 2026

Convocation du 25 septembre 2026

Le deux octobre deux-mille-vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de Châtelaudren-Plouagat se sont réunis à la médiathèque de Plouagat sous la présidence de Mr Olivier Boissière, Maire

- **Etaient Présents** : Olivier BOISSIERE, Patrick SOLO, Rozenn JOUAN, Morgane WYDAUW-MEYNIER, Géraldine LE LAY, Jacques MORO, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Michel GUYOMARD, Thierry CONNAN, Isabelle LE CHANU, Alain TREPARD VIOLON, Anne BROU-DIC, Carol DUJARDIN-BASQUE, Rosa DE FARIA, Gérard PIRIOT, Sophie GUENO, Jérôme PE-RAIS, Roselyne HERVE, Tiphany PASTOL, Tifenn BESSON, Manon AUBIN, Nicolas JEZE-QUEL
- **Absents représentés** : Sophie LE BONHOMME donne procuration à Géraldine LE LAY, Da-niel TURBAN donne procuration à Patrick SOLO, Patrick MARTIN donne procuration à Thierry CONNAN, Christophe CLAVIEN donne procuration à Alain TREPARD VIOLON, Jé-rémy CABOURG donne procuration à Jérôme PERAIS, Julien LE MEHAUTE donne procura-tion à Manon AUBIN
- **Secrétaire de Séance** : Jacques MORO

162. FINANCES : /SUBVENTIONS 2026 – ASSOCIATION LES CAVALIERS EDL

Présentation : L'association « les cavaliers EDL située à Pommerit-le-Vicomte, a fait part d'une demande de subvention pour trois de ses adhérents résidant la commune de Châtelaudren-Plouagat.
I est proposé de lui attribuer une subvention de 60€, conformément à la délibération N° 03-01-2026 du 30 janvier 2026, portant la participation à 20€ par adhérent pour les associations sportives et culturelles hors commune.

Décision : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention de 60€ à l'association Cavalier EDL.

Le 2 octobre 2026

Le Secrétaire,

Jacques MORO

COMMUNE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT ★ CÔTES D'ARMOR ★

Le Maire,

Olivier BOISSIERE